

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE

D'AUBIN

Séance du 1^{er} avril 2026

L'an deux mille vingt six, le premier avril à 20 h 00, le Conseil Municipal d'AUBIN, dûment convoqué par Monsieur le Maire s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, à la Mairie d'AUBIN, sous la présidence de M. Jean-Claude GRANIER, Maire.

Etaient présents : MM. Jean-Claude GRANIER – Bernard FABRE – Aurélie MOULY – M. Jérôme LOZANO – Mme Brigitte CUESTA – M. Philippe AUPETIT – Mme Maryline SALVAN – M. Maurice COUDERC – Mmes Catherine RAYNAL – Marie-Laure FARACO – M. Lionel AULANIER – Mme Agnès GARROUSTE – MM. Sébastien FONTAINE – Ambdillah BACAR – Gérald RIVIERE – Mme Charlène CUESTA – M. Bernard AUGIER – Mmes Christines TEULIER – Michèle PLEINECASSAGNE – Michèle MACALUSO – M. Laurent ALEXANDRE.

**Procurations : Mme Alexandra DAUSSE à M. Jean-Claude GRANIER,
Mme Laura HERNANDEZ FAJARDO à Mme Maryline.**

Conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Aurélie MOULY ayant obtenu la majorité des suffrages a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Objet : Renouvellement des Commissions Municipales.

En application de l'article L.2121-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal peut former, au cours de chaque séance, des Commissions thématiques facultatives chargées d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Ces Commissions ne sont pas dotées de pouvoirs décisionnels, mais constituent des instances de débats et de préparation des décisions.

Elles sont constituées librement, soit de manière transversale, soit au vu d'un objet précis.

La détermination du nombre de membres de ces Commissions étant libre, il est proposé pour leur composition de respecter le principe de la **représentation proportionnelle** reflétant la composition de l'Assemblée délibérante afin de permettre l'expression pluraliste des élus et de disposer au moins d'un

La désignation des membres des Commissions doit être effectuée au scrutin secret, sauf si le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas y procéder.

Le Maire est le Président de droit des Commissions Municipales.

Il convoque les Commissions dans les huit jours de leur nomination ou à plus bref délai sur la demande de la majorité des membres qui la composent.

Dès leur première réunion, les Commissions désignent un Vice-Président, qui peut les convoquer et les présider si le Maire est absent ou empêché.

Le Conseil Municipal,

DECIDE à l'unanimité le vote à main levée.

SUR proposition de Monsieur le Maire, il est proposé de former plusieurs Commissions municipales qui seront chargées de l'étude et de l'examen des questions municipales :

1 - COMMISSION FINANCES (6 membres)

Affaires financières – Budgets et comptes administratifs – Emprunts – Lignes de trésorerie – Analyses financières – Relation avec la Trésorerie

Président de droit : M. Jean-Claude GRANIER

Membres : MM. Bernard FABRE – Ambdillah BACAR - Jérôme LOZANO – Sébastien FONTAINE – Bernard AUGIER – Christine TEULIER.

2 - COMMISSION SANITAIRE ET SOCIALE (6 membres)

Fonctionnement du CCAS – Aides aux personnes âgées – aux personnes en situation de handicap – Aides à l'enfance en détresse – Actions visant le développement social – Définitions des objectifs de santé publique – Actions visant à prévenir l'exclusion sociale

Président de droit : M. Jean-Claude GRANIER

Membres : MM. Bernard FABRE – Alexandra DAUSSE – Brigitte CUESTA - Charlène CUESTA – Michèle PLEINECASSAGNE – Michèle MACALUSO.

3 - COMMISSION EDUCATIVE – SCOLAIRE – JEUNESSE – VIE ASSOCIATIVE ET SPORTIVE (9 membres)

Gestion des écoles – Cantine scolaire – Temps périscolaire – Aide à la scolarité et au respect des obligations scolaires – Relations avec les associations de la Commune – Subventions aux associations – Sécurité des installations sportives – Relations avec le CAAP et l'ALSH

Président de droit : M. Jean-Claude GRANIER

Membres : MM. Gérald RIVIERE – Ambdillah BACAR – Laura HERNANDEZ FAJARDO – Maryline SALVAN – Brigitte CUESTA – Aurélie MOULY – Michèle MACALUSO – Michèle PLEINECASSAGNE – Christine TEULIER.

4 - COMMISSION TRAVAUX – ENVIRONNEMENT - URBANISME (5 membres)

Etudes préalables aux projets d'aménagement – Relations avec les Services techniques – Suivi des travaux en cours – Economies d'énergies et développement durable

Président de droit : M. Jean-Claude GRANIER

Membres : MM. Sébastien FONTAINE – Jérôme LOZANO – Philippe AUPETIT – Maurice COUDERC – Bernard AUGIER.

5 - COMMISSION COMMUNICATION (7 membres)

Gestion des réseaux sociaux – Site Internet – Panneau Pocket – Espaces de communication communale – Organisation des réunions de quartier et des réunions publiques – Organisation du Conseil des Sages – Création du bulletin municipal

Président de droit : M. Jean-Claude GRANIER

Membres : Aurélie MOULY – Catherine RAYNAL – Lionel AULANIER – Charlène CUESTA – Maryline SALVAN – Michèle PLEINECASSAGNE – Christine TEULIER.

6 - COMMISSION VIE ECONOMIQUE - SECURITE (5 membres)

Relation avec les commerçants – artisans, PME – agriculteurs, Plan communal de sauvegarde (PCS) – PPRM – PPRI – Hygiène et sécurité dans le travail – Sécurité routière

Président de droit : M. Jean-Claude GRANIER

Membres : MM. Aurélie MOULY – Bernard FABRE – Philippe AUPETIT – Sébastien FONTAINE – Bernard AUGIER.

7 - COMMISSION TOURISME – CULTURE - PATRIMOINE (7 membres)

Equipements touristiques et culturels et leurs signalétiques – Gestion de la médiathèque – Opération de jumelage communal – Relations avec le Point Infos de la Commune – Gestion des animations culturelles ponctuelles – Relations extérieures

Président de droit : M. Jean-Claude GRANIER

Membres : MM. Maurice COUDERC – Alexandra DAUSSE – Agnès GARROUSTE – Ambdillah BACAR – Marie-Laure FARACO – Michèle PLEINECASSAGNE – Bernard AUGIER.

8 - COMMISSION FACADES (5 membres)

Composée d'élus (le Maire + 3 Conseillers municipaux), de techniciens et de divers partenaires (Région – PETR – CAUE) ; elle instruit les dossiers qui rentrent dans le dispositif de subventions correspondantes

Président de droit : M. Jean-Claude GRANIER

Membres : MM. Sébastien FONTAINE – Jérôme LOZANO – Maryline SALVAN – Maurice COUDERC – Christine TEULIER.

La présente délibération est approuvée à l'unanimité.

Ainsi fait et délibéré en l'Hôtel de Ville, les jours, mois et an susdits.
Ont signé au registre tous les membres présents.

Délibération Transmise à la Sous-Préfecture le **3 avril 2026**.
Publiée ou Notifiée le **3 avril 2026**.

Le Maire soussigné certifie sous sa responsabilité que le présent acte est exécutoire.

La Secrétaire,



Aurélie MOULY



Pour extrait conforme,

Le Maire,



Jean-Claude GRANIER